

**EXTRAIT DU RE**
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LIANCOURT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Séance du 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le dix décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme COQUELLE Laëtitia, Maire.

Date de la convocation
4 décembre 2025

Objet de la délibération
**Classes
d'environnement
Année scolaire
2025-2026
Ecole maternelle
Jean Macé
Juin 2026**

Présents : Mme Laëtitia COQUELLE - M. Thierry BALLINER - Mme Mirjana JAKOVLJEVIC - M. Sébastien RABINEAU - Mme Adeline MESTRE - MM. Yves NEMBRINI - Michel BIRCK - Mme Chantal ROMO - M. Jean MARGET Mmes Laurence GEFFROY - Anne THELOT - MM. Xavier DARCHE - Yannick OUTERLEYS - Mmes Christelle DELVAL - Dorothee PIERARD - Ophélie VAN ELSUWE - MM. Loïc ABGRALL - Casimir SZEPIZDYN - Louis NKAKE CHIAKOMI - Stéphane GRAS - Mme Emilie LELONG - M. Patrick GOSSET.

Absents excusés : Mme Isabelle FRILLAY (pouvoir à Mme Mirjana JAKOVLJEVIC) - Mme Laëtitia ROULET (pouvoir à M. Yves NEMBRINI) M. Roger MENN (pouvoir à Mme Laëtitia COQUELLE) - M. Didier DUCHAUSSOY (pouvoir à M. Michel BIRCK) - M. Salim BACHIR.

Absentes : Mmes Pauline DESGUERRE - Isabelle CHARETTEUR.

Madame Emilie LELONG est nommée secrétaire de séance.

L'école maternelle Jean Macé souhaite inscrire deux classes d'environnement "Nature & poney" au Poney-Club des Terrasses à MONT SAINT SULPICE (Yonne) les 8 et 9 juin 2026. Il s'agit des classes de Mesdames DELABYE (MS/GS) et BETIS (PS/MS).

Après en avoir délibéré, l'unanimité des membres du Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer l'intention de départ et décide de prendre en charge 55 % du montant du séjour pour les enfants dont les parents sont domiciliés à LIANCOURT.

Les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 65888 - Charges diverses de gestion courante, du Budget Primitif de l'exercice 2026, tout comme les recettes escomptées.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à LIANCOURT, le 12 décembre 2025

Le Maire,



Laëtitia COQUELLE